



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° ____/AMI/ANOR/CIPM/2017 du _____

pour la présélection des Consultants chargés de la réalisation des études architecturales, techniques et la maquette du projet de construction de l'immeuble siège de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR).

1 .CONTEXTE

Dans l'optique de disposer de l'ensemble des informations nécessaires à la construction de l'immeuble siège devant abriter les services administratifs et opérationnels, le Directeur Général l'Agence des Normes et de la Qualité lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI).

Le but du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est de consulter une liste restreinte des Cabinets d'architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2 .OBJET DE L'AVIS

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt à pour objet la présélection des Cabinets d'architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) spécialisés dans le domaine des études architecturales et techniques des bâtiments et travaux publics et devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation des études architecturales et techniques des travaux de construction de l'immeuble siège de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR).

3. FINANCEMENT

Le financement sera assuré par le budget d'investissement de l'ANOR de l'exercice 2017.

4. PARTICIPATION

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt à pour objet la présélection des Cabinets d'architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) spécialisés dans le domaine des études architecturales et techniques des bâtiments et travaux publics, régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné.

A cet effet, les Cabinets d'architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) intéressés par cet Avis d'Appel à manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « **enveloppe A** » portera la mention « **Pièces administratives** » et contiendra les documents ci-après :

Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
Pour les consultants nationaux les pièces suivantes datant de moins de trois (03) mois, doivent être fournies	
A1	Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du Consultant
A2	L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance
A3	L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
A4	La photocopie de la carte de contribuable en cours de validité
A5	L'attestation de non redevance
A6	La photocopie du registre de commerce
A7	La photocopie de l'attestation de localisation et du plan de localisation
A8	L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Références du Cabinet d'Etudes, Groupements de Consultants Associés ou du Bureau d'Etudes Techniques (BET) : le candidat présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis au cours des dix (10) dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">- le nom du Maître d'Ouvrage ;- les copies de l'extrait des contrats signés (première et dernière pages) ;- le lieu d'exécution du projet ;- la copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne exécution délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de mainlevée de la caution de bonne fin.
B2	Une note méthodologique : cette note méthodologique, qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation desdites prestations ; Plan d'étude : le plan de l'étude présente globalement les étapes de la démarche à suivre ; Chronogramme d'exécution de l'étude : le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.

B3

PERSONNEL CLE

Les Cabinets d'Etudes, Groupements de Consultants Associés ou du Bureau d'Etudes Techniques (BET) doivent disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée de la mission. L'équipe sera constituée d'un personnel-clé spécialisé comme suit :

1- Chef de mission : un Architecte

- a- 08 ans d'expériences minimum dans des projets d'études
- b- Attestation d'inscription à l'ordre national des architectes du Cameroun
- c- Expérience dans le bâtiment (gros-œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements Recevant du Public

2- Ingénieur de Génie Civil (BAC+5)

- a- 10 ans d'expériences minimum dans des projets d'études
- b- 10 ans d'expériences dans des projets de contrôle
- c- Attestation d'inscription à l'ordre national des ingénieurs de Génie Civil ONIGC
- d- Expérience dans le bâtiment (gros-œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements Recevant du Public

NB: tout ingénieur de Génie Civil non inscrit à l'ordre obtiendra la note de 0

3- Un Ingénieur Electrique

- a- Ingénieur de Génie Electrique (BAC+5) (Présentation copie certifiée du Diplôme, Attestation présentation original du diplôme et Attestation de disponibilité)
- b- 10 ans d'expériences minimum dans des projets d'études
- c- 05 ans d'expériences minimum dans des projets de contrôle
- d- Expérience dans le bâtiment (gros-œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements Recevant du Public

NB: tout Architecte non inscrit à l'ordre obtiendra la note 0

4- Ingénieur d'Etudes

- a- Ingénieur de Génie Civil (BAC+3) (Présentation copie certifiée du Diplôme, Attestation présentation original du diplôme et Attestation de disponibilité)
- b- 10 ans d'expériences minimum dans des projets d'études
- c- 05 ans d'expériences minimum dans des projets de contrôle
- d- Expérience dans le bâtiment (gros-œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements Recevant du Public
- e- Attestation d'inscription à l'ordre national des ingénieurs de Génie Civil ONIGC

NB: tout ingénieur de Génie Civil non inscrit à l'ordre obtiendra la note 0

5- Topographie

- a- Technicien Supérieur Topographie (BAC+2) (Présentation copie certifiée du Diplôme, Attestation présentation original du diplôme et Attestation de disponibilité)
- b- 10 ans d'expériences minimum dans des projets d'études
- c- 05 ans d'expériences minimum dans des projets de contrôle

	<p>d- Expérience dans le bâtiment (gros-œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements Recevant du Public</p> <p>6- Secrétaire</p> <p>a- Diplômé (e) de Technicien Supérieur en Secrétariat ou Communication (BAC+2) (Présentation copie certifiée du Diplôme, Attestation présentation original du diplôme et Attestation de disponibilité)</p> <p>b- 10 ans d'expériences minimum dans des projets d'études</p> <p>c- 05 ans d'expériences minimum dans des projets de contrôle</p> <p>d- Expérience dans le bâtiment (gros-œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements Recevant du Public</p> <p>7- Chauffeur</p> <p>a- 05 ans d'expériences minimum</p> <p>b- Permis B légalisé</p> <p>Le Cabinet d'Etudes, Groupements de Consultants Associés ou du Bureau d'Etudes Techniques (BET) devra fournir la liste du personnel-clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées, accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none">)] Des Curricula Vitae de son personnel, datant de moins de trois (03) mois et signés de chaque expert ;)] De la copie du diplôme certifiée conforme par une autorité compétente ;)] De la photocopie du diplôme le plus élevé de chaque expert ;)] De la définition des affectations de chaque expert.
B4	Matériel, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre

6. CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

6-1) Critères éliminatoires

-)] Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
-)] Fausse déclaration ou document falsifié ;
-)] Note Technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100)

6-2) Critères de Notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

N°	Critères d'évaluation de base	Répartition	Points	
			Nombre	Sous-total
1	Présentation du dossier	Sommaire général	1	5
		Sommaire de chaque partie	0,5	
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	0,5	
		Lisibilité	1	

		Intercalaire de couleur	1	
		Reliure	1	
2	Note sur la compréhension du travail	Une note méthodologique	5	20
		Compréhension de la mission	5	
		Plan d'étude	5	
		Chronogramme d'exécution de l'étude	5	
3	Références antérieures du consultant	Expérience générale dans les BTP (nombre de prestations réalisées : 2pts/contrat) photocopie 1 ^{ère} et dernière page du contrat	4	10
		Expérience spécifique du consultant par rapport à la mission (prestations similaires réalisées par le consultant : 2pts/prestation adéquate) photocopie 1 ^{ère} et dernière page du contrat	6	
4	Compétences et capacités du personnel-clé présenté par le consultant	Formation adéquate des experts par rapport à la mission		60
		CV des experts signés et datés		
		Expérience dans des projets d'études		
		Expérience minimum dans des projets de contrôle		
		Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente (...pts/doc/expert)		
5	Moyens logistiques et techniques du consultant	Véhicule	1	5
		Matériel topographique	1	
		Matériel de laboratoire	1	
		Matériel de bureau (ordinateur, imprimante, photocopieur, logiciels appropriés, etc...)	2	
TOTAL			100	100

Seuls les candidats qui ont totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quarante-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus.

- La non production de l'une de ces informations entraînera la note zéro (0)
- Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

7. ACQUISITION DES DOCUMENTS

La description finale de l'étude concernée sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint à l'issue de la phrase de pré qualification.

L'acquisition des documents relatifs au présent Avis à Manifestation d'intérêt est gratuite.

Toute l'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint, se fera conformément à la réglementation en vigueur en matière de passation de marchés publics en République du Cameroun.

Les Cabinets ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pré-qualifiés seront invités individuellement à soumissionner pour les prestations faisant l'objet du présent Avis à Manifestation d'Intérêt. Les informations complémentaires, dès publication du présent avis seront disponibles à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sis à Bastos, Rue 1792, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 B.P : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68.

8. DATE ET LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sis à Bastos, Rue 1792, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 B.P : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le ----- àheures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

« AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° ____/AMI/ANOR/CIPM/2017 du _____
pour la présélection des consultants chargés de la réalisation des études architecturales, techniques et la maquette du projet de construction de l'immeuble siège de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. OUVERTURE DES PLIS

L'Ouverture des plis aura lieu le ----- à 14 heures, heure locale, par la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ANOR dans la salle de réunion de l'Agence sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale à Yaoundé.

10. PUBLICATION DES RESULTATS

Seuls les consultants dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de quatre-vingt (80) points sur cent (100) au moins seront pré qualifiées pour l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics au Cameroun

Yaoundé

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ANOR

Ampliatiions :

- MINMAP
- ARMP
- SOHECAM
- P/CIPM-ANOR

- CHRONO
- ARCHIVES